**« L'accès en forêt »**

*Accès des professionnels et des particuliers*

Circuler est un phénomène inhérent à l'homme. Le développement des activités économiques et de loisirs a pour corollaire le développement constant de moyens de locomotion.
Favoriser l'accessibilité des massifs forestiers ne peut durablement s'envisager qu'en conciliant les préoccupations des communes et l'activité économique des entreprises de la filière forêt-bois, dans le respect de la réglementation et des devoirs de chacun.

Pour les élus de communes forestières, il est important de maîtriser les conditions d'accès en forêt, de connaître leurs rôles et leurs responsabilités en lien avec la voirie et de savoir utiliser les outils à leur disposition.

A la fin de la journée, vous serez capable de :

- ⇨ Identifier les différents statuts des voies et chemins
- ⇨ Cerner l'organisation de la desserte en forêt
- ⇨ Maîtriser la notion d'ouverture/fermeture des voies privées à la circulation publique
- ⇨ Appréhender les rôles et responsabilités de l'élu et de l'ONF en fonction du statut de la voirie (surveillance, infraction, remise en état)
- ⇨ Discerner les conditions de circulation du public dans les espaces naturels
- ⇨ Connaître les outils à votre disposition
- ⇨ Mieux comprendre l'impact de vos décisions en lien avec les objectifs de gestion durable des forêts communales


**Communes forestières de l'Aube**

Mairie - 7 rue de l'Hôtel de Ville
10250 Mussy-sur-Seine
03 25 38 40 10
aube@communesforestieres.org

Président : Henri Petit de Bantel

**Communes forestières de Champagne-Ardenne**

Maison régionale de la forêt et du bois
Complexe agricole du Mont Bernard
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 21 48 17
champagneardenne@communesforestieres.org

Président : Jean Pierre Michel

Vos interlocutrices :
Marjorie Cassagnaud, directrice
Chloé Lindingre, mission bois énergie


# Journée de la forêt communale

Mercredi 24 octobre 2018
au Lycée de Crogny à Les-Loges-Margueron

## « L'accès en forêt »

*Accès des professionnels et des particuliers*

En tant qu'élu de commune forestière, cette journée vous concerne directement que vous soyez adhérent ou non à l'association des communes forestières.

association des communes forestières Aube-en-Champagne

Office National des Forêts

Le 1er octobre 2018,

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs les membres de la commission des bois,

La forêt représente un potentiel important de développement pour nos territoires, via la mobilisation de bois et l'accueil du public par exemple.

Au cœur des politiques forestières, l'augmentation de la mobilisation de bois va de pair avec une intensification de la circulation dans et hors des massifs forestiers, notamment sur les voiries dont l'entretien est assumé par les communes.

Dans un contexte où les ressources des communes rurales diminuent, les élus doivent maintenir le patrimoine de la collectivité en bon état, en conciliant les attentes de l'ensemble de la population.

Conscientes de cette réalité, les Communes forestières en partenariat avec l'ONF, vous invitent à une formation sur le thème **« *Accès en forêt* » le 24 octobre 2018.**

Cette journée se déroulera en deux temps : une matinée en salle et une visite sur le terrain l'après-midi pour illustrer par des exemples concrets, la gestion durable et multifonctionnelle au quotidien de la forêt communale.

Cette journée sera aussi pour vous l'occasion de rencontrer des représentants de votre association et des personnels de l'ONF, de prendre connaissance du bilan d'activités de l'ONF sur votre secteur, d'échanger sur l'actualité forestière et de faire part de vos attentes et suggestions.

Comptant sur votre participation à cette Journée de la forêt communale, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Henri Petit de Bantel
Président
des Communes forestières de l'Aube

Xavier Rousset
Directeur
de l'Agence ONF Aube-Marne

# Journée de la forêt communale

## Mercredi 24 octobre 2017 à Les Loges-Margueron

### « L'accès en forêt »
***Accès des professionnels et des particuliers***

***8h45 : Accueil des participants à la salle Robert Gantier du Lycée de Crogny*** (rue des Etangs)

*9h - 12h :* ***Introduction de la journée***

***L'accès en forêt des professionnels et des particuliers***

- L'organisation de la desserte en forêt
- Les différents statuts des voies et chemins
- La notion d'ouverture et fermeture des voies privées à la circulation publique
- Les rôles et responsabilités des collectivités propriétaires de forêts et de l'ONF

en fonction du statut de la voirie (surveillance, dommage, infraction, remise en état)

- Les conditions de la circulation du public dans les espaces naturels

***Activités de l'ONF dans l'Unité territoriale de Rumilly. Bilan de la gestion menée pour les forêts des collectivités et échanges sur les facilités ou difficultés de gestion en lien avec les objectifs du COP***

***Actualités :*** Travaux à l'échelle Grand Est, aides possibles (FEADER, MACOBOIS), information sur l'alerte sanitaire (peste porcine), actualités nationales, etc.

*12h15 :* Déjeuner pris en commun au restaurant le Cadusia à Chaource (21 rte de Troyes)

*14h - 17h :* ***Visite en forêt syndicale de Jeugny***

Echanges sur le thème de l'accès en forêt autour d'exemples concrets : tronçon de route forestière créé cet été pour desservir un canton isolé, travaux en cours de résorption d'un point noir (accotement affaissé), ralentisseurs mis en place sur une route forestière. L'occasion d'illustrer notamment la responsabilité du propriétaire, la réglementation afférente aux voiries, les difficultés liées à l'exploitation forestière…

*Intervenants :*
*Henri Petit de Bantel, président des Communes forestières de l'Aube*
*Marjorie Cassagnaud, directrice des Communes forestières de Champagne-Ardenne*
*Claude Thirion, ONF, responsable de l'Unité territoriale de Rumilly*
*Xavier Rousset, directeur de l'agence ONF Aube-Marne*

Nous vous prions de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 17 octobre**

l'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEADER
UNION EUROPÉENNE
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*Cette formation est mise en œuvre avec l'appui financier de la Région et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit)*